



Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement

Directives territoriales d'aménagement

6045W 1-6045W24

1992-2009

Introduction

Zone d'identification

Cote :
6045W 1-6045W24

Date :
1992-2009

Description du profil :

Nom de l'encodeur : Instrument de recherche produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned Systèmes
Langue : Instrument de recherche rédigé en français

Origine :
Direction régionale de l'équipement Rhône-Alpes

Biographie ou Histoire :

Les Directions Régionales de l'Équipement (DRE) sont créées par le décret n° 67-278 du 30 mars 1967 relatif à l'organisation et aux attributions des services départementaux et régionaux du ministère de l'Équipement. Placées sous l'autorité du préfet de région, elles traitent entre autres la programmation des études d'aménagements urbains, la répartition de crédits d'études dans son secteur, la programmation des zones d'aménagement, les investissements relevant du ministère de l'Équipement, des études d'urbanisme dont le périmètre s'étend sur plusieurs départements, et de l'harmonisation des études d'urbanisme.

Avec les réorganisations ministérielles, le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement regroupe trois directions – Direction Régionale de l'Équipement, Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), et la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) – pour former les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Cette nouvelle direction reste placée sous l'autorité du préfet de région, ainsi que de celle du préfet de département pour ce qui relève de ses compétences. Dans le cas de la région Rhône-Alpes, la DRE Rhône-Alpes est intégrée dans la DREAL Rhône-Alpes.

Enfin, en application de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les régions Rhône-Alpes et Auvergne fusionnent au 1^{er} janvier 2016 pour devenir la région Auvergne-Rhône-Alpes. À ce titre, les deux DREAL fusionnent également pour correspondre à cette nouvelle organisation territoriale.

Histoire de la conservation :

Ces archives ayant été produites par une direction de la préfecture de région, elles ont été conservées dans le site de stockage des archives intermédiaires de la préfecture de Région. Au moment de la création de la DREAL, celles-ci restent stockées au même endroit, la DREAL dépendant également de la préfecture de Région.

Modalités d'entrée :

Ce fonds est entré aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML) par un versement effectué par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en date du 26 septembre 2022.

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

Ce versement rassemble les dossiers relatifs aux Directives territoriales d'aménagement (DTA) réalisées sur le territoire de la région Rhône-Alpes. Les DTA correspondent à des études d'aménagement du territoire. Elles reflètent la volonté de l'État, et transcrivent ses objectifs et ses orientations en la matière.

Ce versement rassemble les dossiers constitués pour l'élaboration des directives territoriales d'aménagement dans l'aire métropolitaine lyonnaise, des Alpes du nord ainsi que de la vallée du Rhône. On y retrouve les dossiers des différents comités de pilotage, des comités techniques et des groupes de travail. Les différentes typologies de documents comprennent des comptes rendus de réunions, des plans, des cartes, des rapports ainsi que les délibérations des collectivités territoriales concernées par ces directives territoriales d'aménagement.

Démarche impulsée par la loi Pasqua de 1995, et confirmée par la loi Voynet de 1999, la Directive territoriale d'aménagement vise à identifier les pôles stratégiques des grandes villes françaises et à planifier leur développement dans le but de les valoriser et de renforcer leur rôle sur la scène européenne et internationale. Elle s'applique à des zones géographiques influencées et en lien avec les grandes villes.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

Ce versement est librement communicable.

Répertoire

6045W1-6045W17 Aire métropolitaine lyonnaise.

1992-2005

Elle s'étend sur le département du Rhône, et une partie de la Loire, de l'Ain, de la Drôme et l'Isère.

6045W1 Pilotage.

1992-2005

Comptes rendus de réunions, notes, charte d'objectif, mandat, correspondance. Concerne le lancement de la procédure de réflexion autour de la DTA et contient les comptes rendus des comités de pilotages (COPIL). Ceux-ci sont composés du préfet de région, des quatre préfets de département et du SGAR (secrétariat général pour les affaires régionales).

6045W2 Projets.

1998-2006

Avants projets. Ce sont des documents de présentation élaborés et alimentés au fur et à mesure des études réalisées et des retours des différents groupes de travail, validés par le COPIL.

6045W3-6045W4 Consultations.

2000-2005

Les avis des personnes publiques associées (PPA) ont été récoltés tout au long du processus de réflexion. Les PPA sont les représentants des collectivités et organismes impactés par la DTA.

6045W3 2000-2003.

2000-2005

Listes, cartes, textes officiels, tableaux, comptes rendus, correspondance, coupure de presse, délibérations, rapports.

6045W4 2004-2005.

2004-2005

Rapports, délibérations, notes, tableaux, correspondance, carte.

6045W5 Comités techniques.

1999-2001

Comptes rendus, notes, cartes, listes, tableaux, documents graphiques. Il est présidé par le SGAR, et est composé du GTI (groupe de travail interministériel), d'un seul représentant de chaque préfet de département, et des représentants des collectivités locales associées au COPIL élargi.

6045W6-6045W15 Groupes de travail.

1997-2004

On distingue quatre types de groupes de travail majeurs.

6045W6 Interministériel.

1997-2001

Décisions, comptes rendus, notes, listes, cartes, cahiers des charges. Il est composé du service d'étude du SGAR et des services régionaux de l'Etat et assure le rôle de maître d'œuvre.

6045W7 Partenarial.

1998-1999

Comptes rendus, cahier des charges, tableaux, rapports. Ils sont animés par un membre du GTI.

6045W8-6045W11 Thématiques.

1998-2001

Rapports, notes, cartes, comptes rendus.

6045W8 Développement économique et urbanisme commercial.

1998-2001

6045W9 Développement fonction de la métropole.

1999-2001

6045W10 Réseau maillé et espaces naturels.

1999-2001

6045W11 Système transport.

1999-2001

6045W12-6045W15 Territoriaux.

1998-2004

Comptes rendus, rapports, cartes, notes, cahier des charges, textes officiels, correspondance.

6045W12 Ouest Lyonnais.

2000-2003

6045W13 Espace intercité Lyon-Saint-Étienne.

2000-2003

6045W14 Espace interdépartemental autour de Satolas.

1998-2004

6045W15 Dombes Val de Saône sud.

2000-2002

6045W16 Prescriptions.

2001-2005

Comptes rendus, marché public, rapports, cartes, correspondance. Les territoires concernés sont Saint-Exupéry (Satolas), l'Arbresle, et Mornant. Ils présentent des contraintes d'aménagement particulières et ont fait l'objet d'études spécialisées.

6045W17 Études préalables.

1993-2007

Rapports, documentation, cartes, liste, notes.

6045W18-6045W22 Alpes du nord.

1992-2009

Ce territoire couvre la Savoie, la Haute-Savoie, ainsi qu'une petite partie de l'ouest de l'Isère et du nord de la Drôme.

6045W18 Pilotage.

1996-2009

Comptes rendus, avant-projet, rapports, notes, cartes, correspondance.

6045W19 Consultations.

1998-2008

Notes, correspondances, rapports (1998 ; 2003-2008).

6045W20 Équipes projet.

1997-2000

Rapports, cahiers des charges, comptes rendus, correspondance.

6045W21 Groupes de travail.

1996-2001

Rapports, comptes rendus, cartes. Le plus important pour la zone a été le groupe thématique concernant les déplacements et le transport.

6045W22 Documentation.

1992-2002

Avant projets, carte, brochures, rapports.

6045W23-6045W24 Vallée du Rhône.

1992-1999

Compte tenu du faible nombre de document comparé aux deux autres zones étudiées, le projet semble ne pas avoir abouti.

6045W23 Exercices de planification stratégique.

1993-1995

Comptes rendus, rapports, cartes, brochures, tableau statistique, correspondance. Ce sont des études préalables envisageant l'application de la DTA.

6045W24 Documentation.

1992-1999

Notes, comptes rendus, rapports, correspondance. Une grande partie de ces documents concernent des DTA d'autres régions et départements et semblent avoir été utilisés à titre de consultation.
